



Vannes, le 8 mars 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### AFFAIRE DE LA DESTRUCTION DU MANOIR DE PIERRE RABOCEAU, SECRÉTAIRE DES DUCS DE BRETAGNE : QUAND LE MAIRE DE BOUVRON FAIT LA SOURDE OREILLE

Après le tollé médiatique suscité par l'annonce de la destruction programmée du manoir médiéval et la manifestation réussie du 18 février dernier, la réponse du Maire de Bouvron ne s'est pas fait attendre. Il s'entête dans son projet irrationnel, accuse l'association Bouvron Patrimoine de propos malveillants et renvoie au 18 mars la réunion prévue avec les opposants. Il semblerait que certains employés de l'entreprise de démolition soient déjà sur place.

Dans son message paru sur le bulletin municipal, le Maire de Bouvron évoque l'action d'associations bretonnes « extérieures à la sphère locale ». Et alors, Bouvron ce ne serait pas en Bretagne ? Le manoir médiéval ne participerait pas de notre patrimoine breton ? À un moment, il faut mettre un terme au révisionnisme historique lié à l'intégration sauvage du département de Loire-Atlantique au sein de la région administrative des Pays de la Loire, sauf à sombrer dans le ridicule.

Le rapport de l'INRAP souligne ce que l'on savait déjà, le caractère exceptionnel de ce patrimoine que M. le Maire de Bouvron voue à la destruction : « l'ensemble est remarquablement conservé puisqu'hormis quelques aménagements postérieurs à son intégration dans l'îlot (Datin), l'édifice ne semble pas avoir subi de ré-aménagements majeurs depuis sa construction ». « Les perspectives de recherches liées à l'édifice sont nombreuses. Concernant le logis lui-même, son état d'origine, en dehors de niveau de combles remaniés, le rend particulièrement riche d'informations : baies, cheminée, plancher, barreaux et terrasses et pavement sont presque partout dans leur état d'origine ». La datation du chantier de construction, entre la fin du quinzième siècle et la première moitié du seizième siècle, pourrait être affinée. La situation intermédiaire de l'édifice, lui confère « un intérêt certain ».

Fort de ces éléments, on ne comprend vraiment pas pourquoi le maire de Bouvron s'entête.

Il serait temps que les plus grands élus, notamment à la région Bretagne, s'intéressent à la cause, sauf à considérer que le patrimoine breton de Loire-Atlantique serait voué par nature à la destruction du fait de sa localisation au sein de la région dite des « pays de la Loire ».

Koun Breizh, Mémoire Bretonne va adresser dans les jours prochains une lettre ouverte au Président du Conseil régional de Bretagne, Loig Chesnais-Girard, afin qu'il se positionne sur ce dossier.

Koun Breizh se tient aux côtés de l'association Bouvron Patrimoine, auteur d'un travail remarquable, dans leurs discussions difficiles avec le maire de Bouvron.

Pour Koun Breizh  
Yvon OLLIVIER

### **Koun Breizh - Bertaign Tenant - Mémoire-Bretonne**

Association à but non lucratif de droit français par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 – n° W563014064

Ti ar Vro Gwened, 3 rue de la Loi \_ 56000 Vannes

[www.memoire-de-bretagne.bzh](http://www.memoire-de-bretagne.bzh)

06 68 56 67 69

[presse@memoire-de-bretagne.bzh](mailto:presse@memoire-de-bretagne.bzh)